



L'autorité administrative demande par ailleurs aux populations de garder un regard gendarme sur ces commerçants véreux.

Le sous-préfet de l'arrondissement de Dschang, département de la Menoua, région de l'Ouest, a signé un communiqué ce 11 juillet annonçant une croisade contre les « commerçants véreux » qui conservent et font murir des produits à l'aide de formol.

« Les consommateurs des produits alimentaires (bananes, plantain, fruits, légumes, viandes et poissons) décrient l'utilisation du formol par certains commerçants, dans l'optique de faire murir ou de conserver les desdits produits », a indiqué dans son communiqué Max Mbella Edjenguele.

Par ailleurs, le chef de terre demande à la population de rester vigilante et de dénoncer auprès des autorités les commerçants qui se rendent coupables d'une telle pratique. « Des descentes inopinées seront organisées dans les marchés et les commerces visant la saisie des marchandises impropres à la consommation », rassure M Mballe Edjenguele.